ASSOCIATION DE QUARTIER
DU PORT-À-L'ANGLAIS

INITIATION AUX PREMIERS SECOURS
premier trimestre 2020

Sensibilisée aux risques d'accident, l'Association de Quartier a souhaité mettre en place en 2020 un cycle de séances d'initiation aux premiers secours.

Descriptif :

L'Initiation aux premiers secours (IPS) est une formation théorique et essentiellement pratique de 3 heures dispensée par la Protection Civile. Elle a pour objet de permettre la connaissance et la maîtrise des gestes de premiers secours à une victime, en toute circonstance (vie familiale, professionnelle, loisirs, voie publique…). Cette formation est ouverte à tout adulte et à tout enfant à partir de 8 ans.
La formation est découpée en 5 parties permettant de répondre aux situations — des plus simples aux plus graves — auxquelles les participants peuvent être confrontés :

- La protection du lieu de l'accident et l'alerte des secours.
- La victime s'étouffe.
- La victime est inconsciente.
- La victime ne respire pas : réanimation cardio-pulmonaire (compressions thoraciques et insufflations), avec utilisation d'un Défibrillateur Automatisé Externe, chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson.
- La victime se plaint d'un malaise.

Les participants suivront des démonstrations pratiques et commentées par le formateur avant de pratiquer les gestes enseignés sous forme d'atelier et la mise en place de cas concrets (accidents simulés). Une « attestation d'initiation aux premiers secours » sera délivrée aux participants à l'issue de la séance.

Modalités pratiques :

- Lieu : Vitry-sur-Seine, Centre de Quartier du Port-à-l'Anglais (angle rue Pasteur et Charles Fourier)
- Coût : 35 € par adulte (séance unique de 3 h) – gratuit pour les enfants entre 8 et 15 ans (pris en charge par l'Association de Quartier dans la limite de 4 enfants par session). Réduction de 5 € pour les membres de l'Association de Quartier à jour de leur cotisation 2019-2020 (5 € /an).
- Dates : les **samedis 29 février et 28 mars 2020 de 9h à 13h** (d'autres séances pourront être organisées par la suite)
- Inscription : Demande par mail envoyé à assocquartierportalanglais@gmail.com ou par téléphone 06 63 75 22 77, acceptée dans la limite des places disponibles et devant être confirmée par paiement par chèque au nom de l'Association de Quartier Port-à-l'Anglais au moins 15 jours avant la date de la séance (formulaire ci-joint).

  L'association de quartier se réserve la possibilité d'annuler les séances 10 jours à l'avance si le nombre de participants est insuffisant (15 personnes par session).

ASSOCIATION DE QUARTIER
DU PORT-À-L'ANGLAIS

INITIATION AUX PREMIERS SECOURS

Formulaire d'inscription pour la séance du

☐ 29 février 2020 (9h-12h)
☐ 28 mars 2020 (9h-12h)

NOM : …….. Prénom :……..

Adresse : …….

Téléphone : …….. Adresse mail : ……

Participants

NOM	Prénom	Moins de 15 ans ?	Prix : 35 €/adulte ou 30 € pour les membres de l'Association de Quartier*
		PRIX TOTAL	

*** gratuit pour les enfants de 8 à 15 ans dans la limite de 4 enfants en tout par session**

Cocher la case correspondant à votre choix :

- ☐ Je suis membre de l'association de quartier à jour de ma cotisation
- ☐ Je désire faire partie de l'Association de Quartier et **rajoute à mon inscription le montant de 5 €**
- ☐ Je ne souhaite pas faire partie de l'Association de Quartier et ne bénéficie donc pas de réduction

Je m'engage à régler la somme de …… € au plus tard 15 jours avant la date de la session.

Remarque :

Date et signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour accord »

Pré-réservation par mail à assocquartierportalanglais@gmail.com ou par téléphone au 06 63 75 22 77

Règlement par chèque à l'ordre de « Association de Quartier Port-à-l'Anglais » à envoyer au trésorier (ou mieux encore : à remettre en mains propres ou déposer dans la boite aux lettres) à l'adresse ci-dessous :

Alain HEURTIER, 5 avenue Pierre Brossolette, 94400 Vitry - tel : 06 35 79 97 19
Adresse mail : alainheurtier48@gmail.com

Les inscriptions seront refusées en cas de non paiement dans les délais. En cas d'annulation de séance, les participants inscrits seront remboursés.